

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MARDI 25 FÉVRIER 2025, À 18 H

PREMIER PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-160

PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE L'AJOUT D'UN MAXIMUM DE 7 LOGEMENTS DANS UN BÂTIMENT COMMERCIAL SITUÉ AUX 11901 À 11905, RUE NOTRE-DAME EST (LOT 1 092 883 DU CADASTRE DU QUÉBEC)

PRENEZ AVIS QUE le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 4 février 2025, le premier projet de résolution numéro CA25 30 02 0022 sur le projet particulier numéro PP-160, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

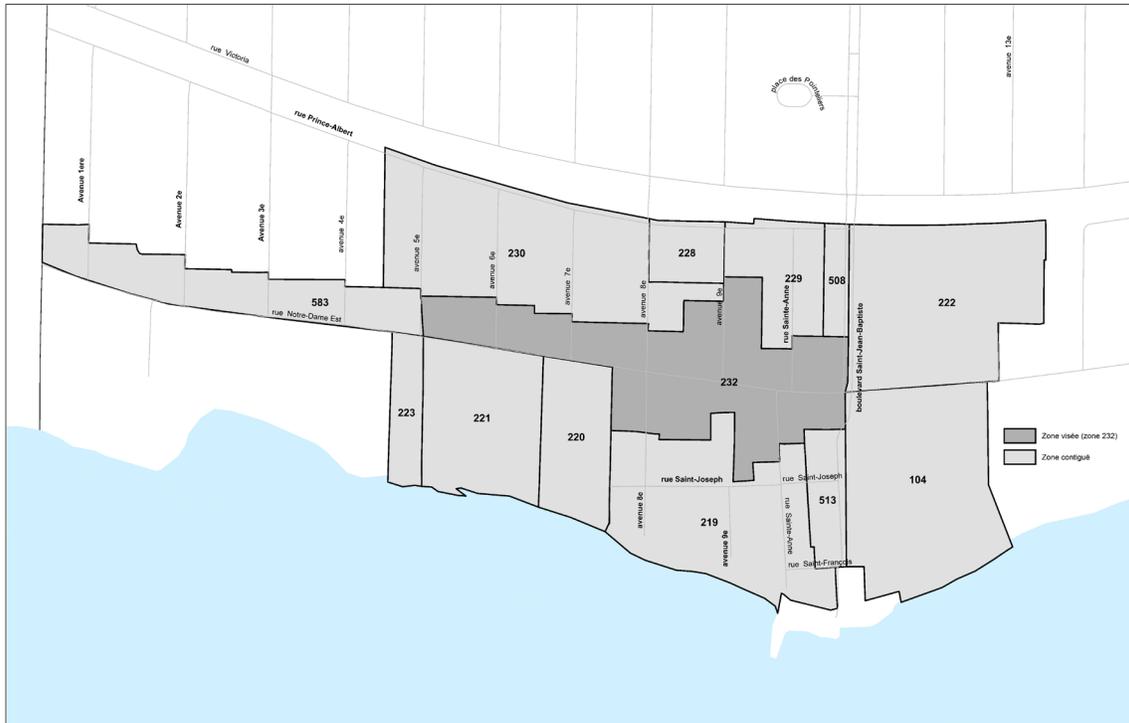
QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mardi 25 février 2025 à compter de 18 h** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise à transformer les étages supérieurs du bâtiment vers un usage de type résidentiel, et ce, afin de permettre l'aménagement d'un total de sept (7) unités résidentielles réparties sur les trois derniers niveaux de l'immeuble.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 232 et est bordé des zones contiguës numéro 104, 219, 220, 221, 222, 223 228, 229, 230, 508, 513 et 585. Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës.



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 17 février 2025

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj